ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat

Question écrite n° 98803

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB de la Moselle). La CAPEB de la Moselle demande que soient simplifiés les dispositifs de formation professionnelle devenus, au fil des réformes, de plus en plus complexes, comme, par exemple, les listes de formations éligibles au CPF ou les « circuits de financement ». Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 98803
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 septembre 2016, page 8052
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)